

## DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

- VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le décret en date du 13 juillet 2026, portant détachement de Madame Pauline DUBARRY auprès de l'École nationale de la magistrature, dans l'emploi de directrice adjointe, en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, à compter du 20 avril 2026 ;
- VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature,

déclare donner, à compter du 9 octobre 2026, délégation de signature à Madame Pauline DUBARRY, directrice adjointe, chargée des recrutements, de la formation initiale et de la recherche à l'École nationale de la magistrature pour signer, de façon permanente, l'ensemble des actes et documents suivants liés à l'activité placée sous sa responsabilité :

- les actes et pièces relatifs aux déplacements et missions notamment ordres de mission, ordres de mission dérogatoires, ordres de mission internationaux, autorisation d'utiliser le véhicule personnel, états de frais, certificats divers,
- les devis, les engagements de dépense et bons de commande dans la limite d'un montant de 30 000 € TTC,
- les actes relatifs à l'aptitude ou l'inaptitude des auditeurs de justice et des autres publics formés par les services de la formation initiale,
- les certificats administratifs et attestations diverses (dont service fait),
- les actes relatifs à la vie administrative et contentieuse de l'École nationale de la magistrature,
- les actes de gestion du personnel, y compris la rémunération, à l'exception de ceux relatifs aux contrats de recrutement.

Pour signer pendant mes absences ou en cas d'empêchement de ma part,

- les actes relatifs à la vie administrative et pédagogique de l'École,
- les ordres de mission internationaux.

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026,

La mandataire,

Le directeur de l'École nationale de la magistrature  
par intérim,

Pauline DUBARRY

Haffide BOULAKRAS

### Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et  
Recherche, Secrétariat général  
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex  
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99  
[www.enm.justice.fr](http://www.enm.justice.fr)

### Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles  
spécialisées, Département International  
8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris  
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21